

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

ACTIF	Montant Brut 31/12/2009	Amort. et Prov. 31/12/2009	Montant Net N	Montant Net 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	156 070,00		156 070,00	156 070,00
Constructions	1 418 444,35	632 159,21	786 285,14	826 092,35
Installations techniques, matériels et outillage	99 052,61	81 715,68	17 336,93	16 321,12
Autres immobilisations corporelles	260 702,46	161 429,73	99 272,73	78 377,85
Immobilisations corporelles en cours	8 180,64		8 180,64	7 102,36
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 003,62		6 003,62	6 908,21
TOTAL I	1 948 453,68	875 304,62	1 073 149,06	1 090 871,89
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 713,25		5 713,25	2 223,43
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	520 282,72		520 282,72	453 954,19
Autres créances	11 403,10		11 403,10	14 928,39
Valeurs mobilières de placement	1 165 352,39		1 165 352,39	821 357,05
Disponibilités	524 823,62		524 823,62	465 923,52
Charges constatées d'avance	829,29		829,29	886,98
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour l'Actif Circulant (à analyser)				
TOTAL III	2 228 404,37		2 228 404,37	1 759 273,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	4 176 858,05	875 304,62	3 301 553,43	2 850 145,45
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF.				

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) PASSIF
 Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

PASSIF	Montant Net 31/12/2009	Montant Net 31/12/2008
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	185 389,32	180 855,05
Fonds associatifs avec droit de reprise	140 464,81	
Dons et legs	40 000,00	
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	100 464,81	100 464,81
Réserves :	1 353 493,37	
Excédents affectés à l'investissement	1 102 736,14	747 820,30
Réserves de compensation	67 261,60	67 261,60
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	183 495,63	183 495,63
Autres réserves		
Report à nouveau :	589 918,73	998 577,53
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-50 126,23	-50 126,23
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	640 044,96	426 417,46
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	329 655,49	573 077,04
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 134,42	4 134,42
Provisions réglementées :	20 548,62	20 548,62
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	20 548,62	20 548,62
Droit des propriétaires		
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Fonds Propres (à analyser)		
TOTAL I	2 653 604,76	2 253 948,70
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	108 738,99	80 726,78
Fonds dédiés		
TOTAL III	108 738,99	80 726,78
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	207 303,69	223 506,55
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	65 960,67	69 995,32
Dettes sociales et fiscales	253 775,02	215 611,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	12 170,30	6 357,06
Produits constatés d'avance		
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Dettes (à analyser)		
TOTAL IV	539 209,68	515 469,97
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	3 301 553,43	2 850 145,45
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus un an : Dont à moins un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	218 723,85	212 665,23
Services extérieurs et autres	301 376,31	257 261,92
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	140 526,14	114 046,43
- autres	7 958,74	4 778,00
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	1 416 659,21	1 144 666,30
- charges sociales	331 683,44	230 843,83
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	101 300,82	89 653,10
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	28 012,21	14 018,51
Autres charges	28 497,09	17 462,02
TOTAL I	2 574 737,81	2 085 395,34
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 300,06	9 496,14
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	10 300,06	9 496,14
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	1 499,78	223,00
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		186,90
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	1 499,78	409,90
TOTAL DES CHARGES	2 586 537,65	2 095 301,38
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	329 655,49	573 077,04
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 916 193,14	2 668 378,42

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	10 308,60	8 709,98
- divers	4 196,99	3 915,27
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	2 829 775,38	2 558 425,12
Subventions d'exploitations et participations		
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	52 636,84	71 036,07
TOTAL I	2 896 917,81	2 642 086,44
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		4 849,71
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	208,33	2 806,27
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	208,33	7 655,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		13 336,00
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	19 067,00	5 300,00
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	19 067,00	18 636,00
TOTAL DES PRODUITS	2 916 193,14	2 668 378,42
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 916 193,14	2 668 378,42



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

Place de l'Europe
B.P. 12
89000 Saint-Georges-sur-Baulches
Tél. (33) 03 86 48 12 12
Fax. (33) 03 86 48 31 30

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « Autres informations » exposé dans l'annexe concernant la comptabilisation du don reçu de l'association des pupilles de l'Yonne.



Place de l'Europe
B.P. 12
89000 Saint-Georges-sur-Baulches
Tél. (33) 03 86 48 12 12
Fax. (33) 03 86 48 31 30

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes assurés de l'inscription comptable des soldes des comptes bancaires en procédant notamment à une demande de confirmation directe du Crédit Agricole.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ST GEORGES, le 24 mai 2010

Frédéric VAUTRIN

Représentant de la SARL E.T.C. AUDIT

**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTERISITQUES

Aucun fait significatif particulier ne semble devoir être signalé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Précisions sur les modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les nouvelles règles concernant la définition et la comptabilisation des immobilisations sont appliquées le cas échéant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées retenues jusqu'à présent sur les différents biens immobilisés sont cohérentes avec leur durée d'utilisation prévisible, et n'ont donc pas été modifiées.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

En cas d'inscription au bilan de participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation de la provision de Congés payés

Rappel : Depuis 2004, la variation de provision congés payés est comptabilisée en charges alors que pour les exercices précédents elle était comptabilisée en dettes.

NOTES COMPLEMENTAIRES

Provision indemnités fin de carrière

Les indemnités à verser au personnel à l'occasion de leur départ en retraite donnent lieu à provisionnement.

Il a été ainsi comptabilisé en provision pour risques et charges le montant, charges sociales comprises, des indemnités à verser aux salariés susceptibles de faire valoir leur droits à retraite dans les 5 années à venir (provision étalée sur le nombre d'année restant avant le départ en retraite).

Provision pour travaux

Concernant les provisions pour travaux accordés, le solde au 31/12/2010 s'élève à 30 697 € pour l'établissement de PRECY-LE-SEC (aucun mouvement sur l'exercice)

Droits acquis par le personnel au titre du D.I.F.

Le Droit individuel à la formation (DIF), institué par la loi n°2004-391 du 4 mars 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures par année sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Le volume d'heures de formation cumulé à la date de clôture correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés n'a pas donné lieu à provisionnement.

Médailles du travail

Aucune provision n'a été constituée à ce titre sur le présent exercice.

Autres informations

L'association a bénéficié sur l'exercice d'un don en numéraire de 40.000 € de la part de l'Association des Pupilles de l'Yonne. Ce don, qui contribuera au financement d'un projet immobilier lié au développement de l'Association, a été comptabilisé en compte 103500 « legs et donations ».

Etat des résultats sous contrôle des tiers financiers

Résultat 2009 en instance d'affectation

Etablissement de MASSANGIS	278.910,53 €
Etablissement de PRECY-LE-SEC.....	50.884,24 €

	329.794,77 €